

FORMATION MISE EN SÉCURITÉ EN ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ (U/J)

Code article 9000524

DURÉE

De 3 h 00 à 3 h 30

PUBLIC VISÉ

Tous les salariés des établissements de santé/soins

EFFECTIF

De 2 à 12 apprenants

PRÉ-REQUIS

Idéalement avoir suivi une formation incendie.

OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Divers outils pédagogiques : coffrets ludopédagogiques, quiz numérique interactif, vidéos.
- Alarme portative

CONDITIONS DE FORMATION

Avoir une salle de formation et accès à différents lieux du bâtiment et au SSI.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Être capable :

- de réagir en cas d'incendie en suivant la procédure d'évacuation de l'établissement
- d'identifier les zones de sécurité et les espaces d'attente sécurisés
- de mettre en sécurité les occupants en mettant en oeuvre les techniques de transfert horizontal
- d'évacuer les visiteurs en cas d'urgence



LES + ET LES BREVETS PÉDAGOGIQUES DESAUTEL

- Une longue expérience dans le domaine de la mise en sécurité dans les établissements de santé/soins.
- Nos formateurs utilisent des outils modernes et innovants tels que les coffrets ludopédagogiques brevetés DESAUTEL.
- Ils sont formés 1 à 2 fois par an sur notre centre de formation interne.
- Concours interne de l'innovation pédagogique pour renouveler les outils des formateurs.



REF RÉGLEMENTAIRE : CODE DU TRAVAIL PÉRIODICITÉ CONSEILLÉE

6 mois

Code de la construction et de l'habitation

Article J 35 : «...le personnel affecté à la surveillance doit être formé à l'évacuation des résidents par transfert horizontal avant l'arrivée des secours et à l'exploitation du SSI.»

Article J39 : §1. Tout le personnel de l'établissement doit être mis en garde contre les dangers que présente un incendie et être informé des consignes très précises en vue de limiter l'action du feu et d'assurer l'évacuation du public.

§ 2. Des exercices pratiques, ayant pour objet d'instruire le personnel sur la conduite à tenir en cas d'incendie, doivent avoir lieu au moins une fois par semestre.

FORMATION ÉVACUATION

FORMATION MISE EN SÉCURITÉ EN ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ (U/J)



FORMATEUR

Formateur/formatrice salarié chez Desautel, spécialisé en prévention des risques incendie. Expert en tant que pompier volontaire et ancien pompier professionnel, certifié cycle technique CNPP. Il participe à des formations et réunions pour améliorer ses compétences.



PROGRAMME

30 % THÉORIE

SÉQUENCE 1

- Les règles de la mise en sécurité dans les établissements de types U/J.
- Les modalités d'alarme, d'alerte et d'accueil des secours.
- Rôles et missions de tout le personnel.
- Principes et fonctionnement du SSI du site et des reports d'alarmes sélectives.

20 % VISITE

SÉQUENCE 2

- Identifier et localiser les dispositifs de sécurité incendie.
- Instruction sur la levée de doute et le fonctionnement du SSI du site.
- Visite commentée des installations de l'établissement.

50 % PRATIQUE

SÉQUENCE 3

- Démonstration et exercices de transfert horizontal.
- Mise en situation d'un cas pratique impliquant la gestion d'un SSI.



DÉROULÉ DU PROGRAMME



Tour de table



Théorie



Visite



Pratique



Synthèse

5 min

1 h 00 min

40 min

1 h 10 min

5 min



LIVRABLES



Mémo/livret stagiaire



Feuille de présence



Synthèse du niveau de satisfaction stagiaires



Certificat individuel de réalisation

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES STAGIAIRES

- Quiz interactif pour évaluer les connaissances.
- Suivi continu de l'apprentissage basé sur notre grille d'observation.

NOS CERTIFICATIONS

- QUALIOPI
- INRS pour le SST
- GEFPI label en formation incendie



ACCESSIBLE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Formation adaptable à divers types de handicaps : **nous contacter**.